

# RECAP' ACTIONS

**Fabienne COLBOC**

Députée d'Indre-et-Loire



## Semaine du 14 au 20 novembre 2020

*J'ai passé cette semaine à Paris où j'ai pu participer aux débats dans l'hémicycle, aux travaux en commission mais aussi à de nombreux temps d'échanges en visioconférence avec les membres du gouvernement et différents acteurs dans le cadre de la Commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise de la covid-19 sur les enfants et la jeunesse.*

*Cette semaine, je vous propose de suivre les mesures mises en place dans des domaines sur lesquels je travaille particulièrement à l'Assemblée nationale : les associations, la jeunesse, le sport et la viticulture.*



*Tout au long de ce Récap'Actions, vous trouverez le détail du plan de relance pour les sujets traités.*

*Bonne nouvelle pour 3 villes de la circonscription qui vont intégrer le dispositif « Petites villes de demain », rendez-vous dans le focus pour en savoir plus.*

*Enfin, cette semaine a été marquée par la proposition de loi relative à la sécurité globale examinée à l'Assemblée nationale.*

*A vos côtés, pour avancer ensemble !*

*Colboc*

# LA SITUATION SANITAIRE

## Indicateurs de suivi Coronavirus COVID-19 en Indre-et-Loire

185.34

Taux d'incidence - Ce taux correspond au nombre de tests virologiques positifs pour 100 000 habitants sur une semaine glissante.

Chiffre au 15 novembre 2020

291.22

9 novembre 2020

0.82

R0 - Ce nombre correspond au taux de reproduction du virus, c'est-à-dire le nombre de personnes contaminées pour chaque malade.

Chiffre au 13 novembre 2020

0.94

10 novembre 2020

12.47 %

Taux de positivité des tests virologiques (RT-PCR) - Ce taux correspond au nombre de tests positifs sur une semaine par rapport au nombre de tests réalisés.

Chiffre au 15 novembre 2020

15.00 %

9 novembre 2020

87.2 %

Taux d'occupations des lits de réanimation/SI/SC - Ce taux correspond au nombre de lits de réanimation occupés par les patients atteints du COVID-19 sur la capacité initiale en réanimation.

Chiffre au 18 novembre 2020

86.7 %

12 novembre 2020

## Les données hospitalières en Indre-et-Loire au 19 novembre 2020

### Données hospitalières

172 ⓘ  
(-3)  
patients hospitalisés

8 ⓘ  
(-8)  
nouveaux patients hospitalisés

687 ⓘ  
(+7)  
retours à domicile

44 ⓘ  
(-1)  
patients en réanimation

0 ⓘ  
(-1)  
nouveaux patients en réanimation

147  
(+4)  
décès à l'hôpital

Source : Santé Publique France

# LES ASSOCIATIONS

Depuis le début de la crise, **les associations font face aux mêmes difficultés que les autres acteurs économiques**, tout en étant souvent en première ligne pour répondre à la crise sociale.

Parce que **l'économie sociale et solidaire (ESS)** est une économie à part entière, ses structures sont toutes éligibles aux aides suivantes :

- ✓ **Le fonds de solidarité** pour les structures de moins de 50 salariés exerçant une activité économique.
- ✓ **Les prêts garantis par l'Etat et prêts directs.**
- ✓ **L'exonération des cotisations sociales.**
- ✓ **La prise en charge des loyers** avec crédit d'impôt de 50% du montant des loyers auxquels les bailleurs auront renoncé.
- ✓ **L'activité partielle** pour les structures qui le demandent sans aucun reste à charge pour celles qui sont fermées administrativement.
- ✓ **Le Fonds de développement de la vie associative (FDVA)** sera doté de 45 millions d'euros. Pour bénéficier du fonds, les associations peuvent se rapprocher de la Préfecture qui lancera en début d'année 2021, des appels à projet.
- ✓ **Un numéro vert et un mail pour obtenir les informations.**

Pour répondre à toutes vos questions, le numéro vert 0 806 000 245 et le mail [infocovid.ess@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:infocovid.ess@cabinets.finances.gouv.fr).

 [Cliquez-ici](#) pour accéder au détail des mesures

## Le plan de relance pour les associations

- ✓ France Relance consacre plus d'**1 milliard d'euros**, via différents programmes et appels à projets.
- ✓ Une majorité de ces fonds visent à **favoriser l'emploi associatif**
  - 60 000 nouveaux Parcours Emploi Compétence (PEC) en 2021
  - 2 000 nouveaux postes soutenus dans des associations intervenant dans les champs de l'éducation, de l'animation ou de la cohésion sociale grâce au FONJEP.
- ✓ **200 millions d'euros** seront consacrés à **l'hébergement d'urgence** et à la **lutte contre la précarité**, en finançant directement les associations qui interviennent dans ce secteur.



# UN JEUNE, UNE SOLUTION

Le plan "**Un jeune, une solution**", a été construit avec les partenaires sociaux, les territoires et les entreprises pour trouver une solution adaptée à chacun avec plusieurs angles :



#1jeune1solution

## La formation

- ✓ **200 000 places supplémentaires dans les filières de formation** proposées dans les **métiers d'avenir** (transition écologique, santé, numérique, et secteurs prioritaires du plan de relance).
- ✓ **Un CAP en trois ans pour les élèves en difficulté** en fin de première année.

## L'apprentissage

- ✓ **Prime à l'embauche d'un alternant** pour les entreprises jusqu'en fin février 2021 : **5 000 euros** pour un apprenti ou un contrat de professionnalisation de moins de 18 ans, **8 000 euros** pour un majeur.

## L'aide au recrutement

- ✓ Compensation de charges pour les entreprises de **4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021**.
- ✓ Cette compensation, qui vaut pour tout **contrat d'au moins trois mois jusqu'à 2 SMIC**, sera de **1 000 euros** chaque trimestre pendant un an maximum.

## L'accompagnement

- ✓ **300 000 parcours d'insertion**, dont 20% dans le secteur marchand.
  - **60.000 "Contrats initiative emploi" (CIE)** pour des jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dont une partie du salaire est financée par l'État.
  - Dans le secteur associatif ou public, les « **Parcours emplois compétences** », au nombre de 94 000 en 2019, seront augmentés de 60 000 en 2021.
  - Le plan prévoit aussi **150 000 entrées en "Garantie jeunes" en 2021**. Ce dispositif d'insertion est géré par les Missions locales pour les jeunes sans emploi ni formation, avec un accompagnement renforcé pendant un an et une allocation mensuelle de 497 euros.

## Premiers résultats du plan #1jeune1solution

- ✓ **696 000 jeunes** de moins de 26 ans ont signé un CDD de plus de 3 mois ou un CDI en août et septembre (+1,3 % par rapport à 2019)
- ✓ **50 000 entreprises** ont bénéficié de la compensation de cotisations patronales
- ✓ **314 000 contrats d'apprentissage** ont été signés depuis le début de l'année avec l'objectif de battre le record de 368 000 en 2019

# LE SPORT



Au cours de mes **rencontres sur le terrain** et des **auditions en commission** des Affaires culturelles et de l'éducation, je constate les difficultés du monde du sport face à la crise.

Le Président de la République a annoncé de nouvelles aides à hauteur de **400 millions d'euros en faveur des acteurs du monde du sport**.

## **Sport amateur**

- ✓ **100 millions d'euros pour un "pass sport" destiné aux jeunes en 2021**  
En 2021, un "pass sport" sera créé pour aider les jeunes et les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité sportive.
- ✓ **Fonds d'urgence de 15 millions d'euros pour les associations** reconduit en 2021.
- ✓ Un crédit supplémentaire de **20 millions d'euros** sera accordé aux fédérations pour **couvrir leurs pertes sur licences**.
- ✓ Sur les **80 000 postes de service civique**, **5 000 seront dédiés au sport**.
- ✓ **Retour envisagé des jeunes dans les clubs en décembre** si l'évolution de l'épidémie le permet.

## **Sport professionnel**

- ✓ La Commission européenne a donné son accord au **fonds de compensation de la billetterie de 107 millions d'euros**. Le plafond sera de 5 millions d'euros par club.
- ✓ Les clubs pourront bénéficier d'une **exonération de charges salariales d'octobre à décembre 2020**

## **Le plan de relance pour le sport**

- ✓ **120 millions d'euros** sur 2 ans répartis en 3 enveloppes :
  - **40 millions d'euros** pour la **création d'emploi** dans le secteur des associations sportives qui renforcent le « plan jeunes »,
  - **50 millions d'euros** visant à **favoriser la transition énergétique des équipements sportifs**,
  - **30 millions d'euros, au service des clubs** et des fédérations sportives, dont 9 millions d'euros pour accompagner leur développement numérique.
- ✓ **200 millions d'euros pour développer le vélo** dans et autour des villes.



# LA VITICULTURE



Nous avons poursuivi l'examen du budget pour 2021. Dans le cadre de ma **mission de secrétaire du groupe d'étude « Vin, vigne et œnologie »** et sous l'impulsion de sa présidente, la Députée Marie-Christine Verdier-Jouclas, **nous avons pu faire entendre la voix des viticulteurs et avons obtenu de nouvelles mesures de soutien :**

- ✓ Amendement adopté au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 qui prévoit un **allègement de charges sociales patronales pour 2021 :**
  - 100% si perte de chiffre d'affaires en 2020 d'au moins 60% par rapport à 2019,
  - 50% si perte de chiffre d'affaires comprises entre 40% et 60%,
  - 25% si baisse de chiffre d'affaires comprises entre 20% et 40%.
- ✓ Amendement sur **un crédit d'impôt de 2500 euros** sur l'impôt dû en 2021 pour toutes celles et ceux qui sont déjà dans **la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) de niveau 3** et qui y rentreront en 2021, et sur un crédit d'impôt de 2500 euros sur l'impôt dû en 2022 pour toutes celles et ceux qui y rentreront en 2022.
- ✓ Adoption d'un amendement du Gouvernement qui **reconduit pour l'année 2021 le dispositif d'exonérations patronales pour les travailleurs occasionnels (TODE)** qui devait s'achever au 1er janvier 2021.

## Le plan de relance pour l'agriculture

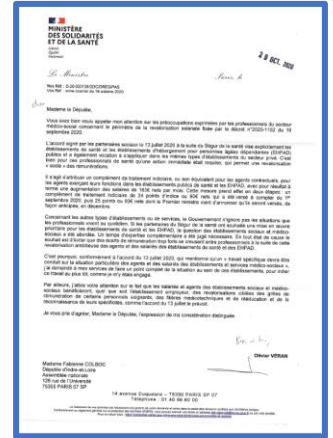
- ✓ **1,2 milliards d'euros** dédié à **l'agriculture et l'agroalimentaire.**
- ✓ **546 millions d'euros** pour une accélération de la **transition agroécologique** au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français.
  - **135 millions d'euros** destiné à la prime à la **conversion des agroéquipements.**
  - **15 millions d'euros** pour les **entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle.**
- ✓ **76 millions d'euros** pour encourager la voie de la **certification HVE.** Objectif de 4 000 exploitations supplémentaires (il y en avait 5400 au 1<sup>er</sup> janvier 2020).
- ✓ **100 millions d'euros** sont ciblés sur **l'aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques.**



# FOCUS

## COURRIER DU MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai interpellé avec mes collègues députés, le **Ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran**, à la suite de différents échanges avec le **secteur médico-social** pour que ces professionnels bénéficient également des **revalorisations salariales actées dans le cadre du Ségur de la Santé** dans un souci d'équité.



[Cliquez-ici](#) pour accéder au détail de la réponse du Ministre

## PETITES VILLES DE DEMAIN

Les communes de **l'Île Bouchard**, de **Richelieu** et de **Sainte-Maure-de-Touraine** sont concernées par le dispositif « **Petites villes de demain** ».



Le programme a pour objectif **d'améliorer les conditions de vie des habitants** de petites communes en ruralité et des territoires alentours en accompagnant les collectivités dans la **réalisation de leurs projets de territoires**.

Les « Petites villes de demain » vont bénéficier : d'un **apport en ingénierie**, d'un **soutien thématique** et d'une **mise en réseau**, dans une approche cousu-main, partant des projets de territoire.

Ces "Petites Villes de demain" peuvent également bénéficier, dès ce mois-ci, d'un **soutien d'urgence** pour le commerce afin de faire face à la crise.

[Cliquez-ici](#) pour en savoir plus.



# LA PROPOSITION DE LOI RELATIVE À LA SÉCURITÉ GLOBALE

La proposition de loi relative à la sécurité globale est débattue à l'Assemblée nationale depuis mardi. **Le vote solennel aura lieu mardi prochain.**

**Ce texte de loi a pour objectifs :**

- ✓ **La montée en compétences des polices municipales,** confortées en tant qu'acteur majeur de la sécurité de proximité
- ✓ **Une meilleure protection de nos forces de l'ordre**
- ✓ **La création d'une police municipale à Paris**
- ✓ **La structuration du secteur de la sécurité privée**



- **L'article 24 a suscité beaucoup de débats et d'inquiétudes.** Il punit « d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police. »

Afin de répondre aux nombreuses inquiétudes légitimes, **le gouvernement a présenté un amendement** qui permet de préciser que le but de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique doit être manifeste.

## **Concrètement :**

Le juge regardera si oui ou non la diffusion de l'image avait pour but la commission de l'un des actes mentionnés dans ce chapitre du code pénal. Il n'y a rien de plus rigoureux juridiquement.

Seule sera punie la diffusion de l'image du visage d'un policier ou d'un gendarme lorsque le juge disposera d'éléments concrets permettant de considérer que cette diffusion a eu pour but d'entraîner des violences, physiques ou psychiques au sens du code pénal.

La modification apportée par l'amendement du Gouvernement **renforce cette rigueur en précisant que le but de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique doit être manifeste.**

## **Ce que ne fait pas l'article 24 :**

**Il ne porte en rien atteinte au droit d'informer des journalistes et des citoyens :** une image diffusée dans le seul but d'informer, pourra bien entendu le rester. Il n'est donc en aucun cas question de porter atteinte à la liberté d'informer des journalistes et des citoyens, ni d'empêcher les journalistes de travailler. Et seule la diffusion dans certaines conditions sera sanctionnée. Jamais la prise d'images.

La modification apportée par l'amendement du Gouvernement le rend explicite.





# ÉCHANGES ET RENCONTRES

## Jeunesse et sport

- **Commission d'enquête** pour mesurer et prévenir les **effets de la crise** de la covid-19 **sur les enfants et la jeunesse** avec l'audition de **Claire Hédon**, Défenseure des droits et **Éric Delemar**, défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant.
- Présentation des **mesures d'urgence** et du **plan de relance pour le sport** avec **Jean-Michel Blanquer**, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **Roxana MARACINEANU**, Ministre déléguée chargée des Sports et **Alain Griset**, Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

## Lutte contre la pauvreté

- Visioconférence sur la stratégie pauvreté autour de **Marine Jeantet**, **Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté**. Cette réunion fut l'occasion de faire un bilan de la stratégie deux ans après son lancement et de répondre aux interrogations que soulève la crise sur le champ de la précarité.

## Lutte contre les violences faites aux femmes

- Point d'étape avec **Élisabeth Moreno**, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, sur le déploiement des dispositifs votés dans la loi et des politiques publiques déployées et sur **les dispositifs visant à protéger les femmes victimes de violences conjugales** pendant le confinement.

## Politique de la ville

- Réunion sur les mesures mises en place par le gouvernement en faveur des habitants des **quartiers prioritaires** pour accompagner la gestion de crise avec **Nadia Hai**, Ministre déléguée chargée de la Ville.

## Collectivité et structures locales

- **Echanges sur la situation sanitaire avec :**
  - **Nicolas Maillot**, Gériatre à **l'EHPAD de Chinon**
  - **Simon Lamblin**, Médecin à **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)** au Centre hospitalier du chinonais
  - **Frédéric Libourel**, Principal du collège Jean Zay de Chinon
- Entretiens avec plusieurs **maires de la circonscription**.

# Retrouvez toutes mes actions sur :



[@FabienneColboc3704](https://www.facebook.com/FabienneColboc3704)



[@fcolboc](https://www.instagram.com/fcolboc)



[@fabiennecolboc](https://twitter.com/fabiennecolboc)

## Contactez-moi :

### En circonscription

Bureau parlementaire  
6, rue de la Douzillère  
37300 Joué-lès-Tours

06 45 41 15 10

[contact@equipeparlementairecolboc.fr](mailto:contact@equipeparlementairecolboc.fr)

### À Paris

Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

01 40 63 95 13

[fabienne.colboc@assemblee-nationale.fr](mailto:fabienne.colboc@assemblee-nationale.fr)

**Les permanences  
parlementaires sont  
fermées pour raisons  
sanitaires.**

**Nous restons mobilisés auprès de  
vous par téléphone, email ou visio :**



06 45 41 15 10  
07 72 77 65 13



[contact@equipeparlementairecolboc.fr](mailto:contact@equipeparlementairecolboc.fr)



© Assemblée Nationale

[www.fabiennecolboc.fr](http://www.fabiennecolboc.fr)



THE GLOBAL GOALS  
Objectifs mondiaux pour le  
développement durable